

**PRÉPARATION À L'HABILITATION  
DU PERSONNEL REALISATION DES OPERATIONS  
D'ORDRE ÉLECTRIQUE  
BE Manœuvre**

OBJECTIFS		PUBLIC	PRÉ-REQUIS
- Etre capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de manœuvres d'ordre électriques.		Personnel amené à faire des manœuvres de matériel électrique, réarmer un disjoncteur, relais thermique... Mettre hors ou sous tension un équipement, une installation.	- Avoir les compétences techniques nécessaires - Pas de contre indication médicale
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : Groupe de 10 personnes maximum.			
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b> Selon Norme NF C 18-510			
THÉORIE		PRATIQUE	
<p><b>1. Généralités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des risques et incidence sur le comportement.</li> <li>- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.</li> <li>- Les personnes intervenantes, les ouvrages électriques.</li> <li>- Les opérations, les zones d'environnement, les documents écrits.</li> <li>- Les fonctions de l'appareillage</li> <li>- La consignation en BT</li> </ul> <p><b>2. Opérations en basse tension</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les manœuvres en BT, évaluation des risques, procédures à mettre en œuvre.</li> </ul> <p><b>3. La sécurité lors des opérations</b></p> <p><b>4. Appareils électriques amovibles et portatifs à main dans le cadre des essais</b></p> <p><b>5. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en application pratique.</li> <li>- Manœuvres simples sur installations BT</li> <li>- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements.</li> </ul>	
DURÉE MINIMUM	LIEU		ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
14 heures/ 2 jours	- En entreprise - En centre		Test théorique et évaluation pratique.
PÉDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la NF C 18-510. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.</p> <p>Les moyens utilisés seront <u>les plus adaptés possibles</u> pour permettre de visualiser les risques et les mesures de prévention applicables.</p> <p>Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur maquette et armoire électrique de formation, contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.</p> <p><b>Pour les stages en entreprise</b> : prévoir une salle de formation ainsi qu'une installation électrique sécurisée et adapté à la réalisation d'exercices et de tests pratiques (selon titre d'habilitation).</p>			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
A l'issue de la formation, si réussite aux évaluations, UCFE délivrera à l'employeur un avis pour l'habilitation du personnel et une attestation de stage.		EPI adapté pour la partie pratique : chaussures de sécurité, gants , écran facial...	

**Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

Les titres d'habilitations doivent être examinés au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire